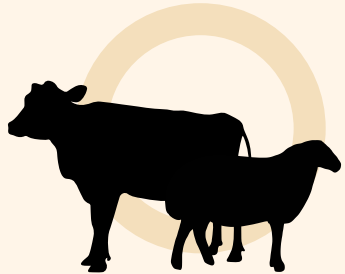


Mise en défens des cours d'eau



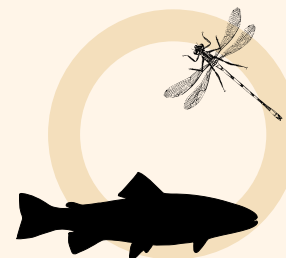
5 place du marché, 71250 Cluny
epagegrosne@gmail.com
07.88.74.50.73

Amélioration de la qualité de l'abreuvement



La divagation du bétail dans les cours d'eau entraîne une dégradation de la qualité des eaux d'abreuvement, pouvant engendrer maladies et perte de poids de vos bêtes.

Afin d'apporter une eau de meilleure qualité au bétail l'EPAGE Grosne vous propose l'aménagement d'abreuvoirs stabilisés hors du cours d'eau et la clôture de celui-ci.

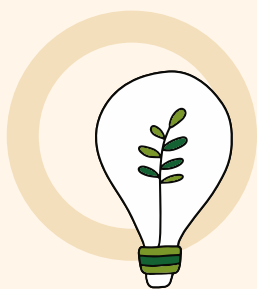


Protection des cours d'eau

Le piétinement des berges et les déjections entraînent une érosion de votre terrain et une dégradation de la qualité de l'eau.

La rivière perd sa capacité épuratrice et grignote les rives.

La clôture permet d'éviter ces altérations : l'eau est moins chargée en matière organique, les berges sont plus stables et plus productives.



Durabilité et entretien

Les matériaux sont sélectionnés pour une grande durabilité : piquets d'acacia, contreforts aux angles, fils électriques ou barbelés dans le nombre de rangs souhaité. La pose est garantie.

Entretien limité : la hauteur de clôture permet au bétail de brouter les abords, et le broyage est possible entre les fils.



La Ripisylve

Élément particulièrement important pour la rivière, elle a de nombreux services à vous rendre :

- régule la température, brise vent et ombrage pour le bétail et pour l'herbe en cas de sécheresse
- limite l'érosion par renforcement des berges
- produit un bois exploitable (chauffe et litière)
- & bien d'autres ... !



Financement

L'installation est **100% financée** par l'EPAGE et ses partenaires.

Les aménagements vous seront ensuite remis, à vous d'en faire bon usage.

Les largeurs de clôture n'impacteront pas vos aides de la PAC.

**Nous sommes
joignables et mobiles !**

L'EPAGE du bassin versant de la Grosne est à votre disposition pour toute demande de renseignement.

Les différents dispositifs proposés et installés par l'EPAGE

Nous privilégions les entreprises locales autant que possible, et les travaux sont réalisés en période sèche pour préserver les sols.

Pompe solaire



Panneau photovoltaïque (pas de batterie) à une hauteur minimale de 2m, pose d'une pompe dans la nappe alluviale. Stabilisation du sol autour de bacs surdimensionnés. Compteur débitmétrique et gestion du niveau par système de flotteur.

Descente aménagée



Stabilisation d'une descente par pose d'un géotextile et concassé. Installation de madriers parallèles au pied de berge pour retenir les matériaux et supporter la berge. Des traverses en bois sont fixées le long du cours d'eau pour que le bétail passe la tête.

Clôture



Pieux bois en acacia et poteaux d'angle. Installation du fil acier lisse ou barbelé fils de ronce en acier galvanisé, électrificateur solaire ou raccord au réseau existant.

Passage à gué



Terrassement des berges, pose d'un géotextile et mise en place de concassé. Fourniture et mise en place d'une clôture composée de fils galvanisés renforcés et de poignées pour barrer l'accès du cours d'eau lors de la traversée.